



Institut de Formation de Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale

5 avenue Esquirol – CS 63752
69424 Lyon cedex 03

Tel : 04.72.11.67.00
email : if.mem@chu-lyon.fr

CONCOURS 2025

BROCHURE D'INFORMATION

sur le concours destiné aux Candidats titulaires d'un diplôme de
manipulateur d'électroradiologie délivré par un
pays hors Europe

+

DOSSIER D'INSCRIPTION

Aux épreuves de sélection

Institut de Formation de Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale

5 avenue Esquirol
69424 Lyon cedex 03

Modes d'accès

Au départ de la Gare PERRACHE

1 - Tramway T2

Arrêt : **AMBROISE PARE**

2 - Métro ligne A (direction Laurent Bonneval)
Métro ligne D (direction gare de Vénissieux)

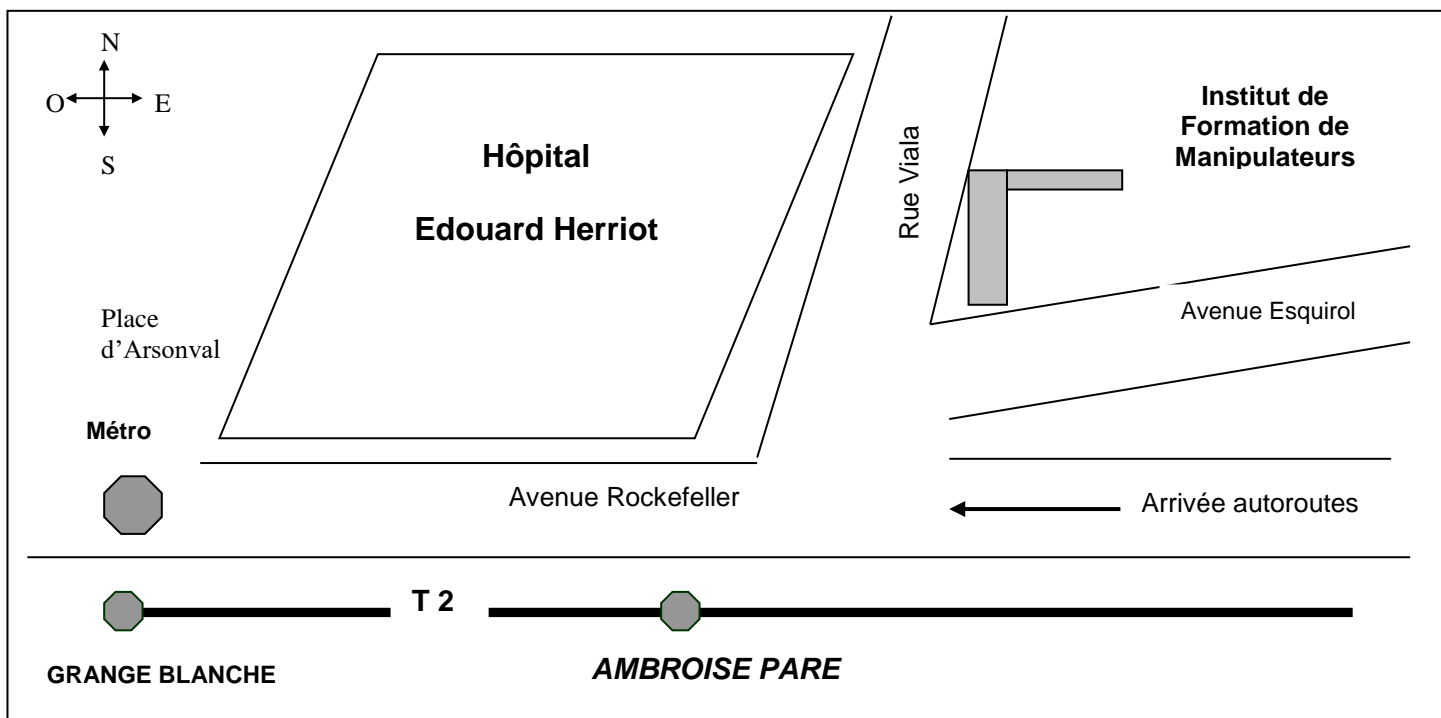
Changement : station Bellecour
Arrêt : **GRANGE BLANCHE**

Au départ de la Gare DE LA PART-DIEU

1 - Bus ligne C13 (direction Grange Blanche) Arrêt : **GRANGE BLANCHE (IFMEM à 5 min. à pied)**

2 - Métro ligne B (direction Stade de Gerland)
Métro ligne D (direction gare de Vénissieux)

Changement : station Saxe Gambetta
Arrêt : **GRANGE BLANCHE**



Par l'autoroute

Par le sud, à Feyzin prendre la direction Grenoble Chambéry puis Hôpitaux Est (arrivée avenue Rockefeller par l'est)

Par le nord avant le tunnel de Fourvière, prendre TEO (direction Grenoble Chambéry) et après la sortie Laurent Bonneval prendre la direction Hôpitaux Est (arrivée avenue Rockefeller par l'est)

Institut de Formation de Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale

Cette année, le concours est organisé par l'I.F.M.E.M DES HOSPICES CIVILS DE LYON
Les épreuves auront donc lieu à l'IFMEM de Lyon :
5 avenue Esquirol 69003 LYON.

3 places sont disponibles à l'admission en 1^{ère} année via ce concours :
1 place à Lyon et 2 places à Grenoble

Les dates importantes à retenir :

1. Retrait du dossier possible à partir du : **6 janvier 2025**
2. Clôture des inscriptions : Dépôt du dossier possible jusqu'au **14 mars 2025**
3. Epreuve écrite d'admissibilité : **7 avril 2025**
4. Epreuve orale et pratique : **6 mai 2025**
5. Affichage des résultats finaux : **2 juin 2025**

Tous les candidats composent les épreuves écrites d'admissibilité en un seul et même lieu.

Epreuve d'admissibilité

Epreuve écrite et anonyme comportant cinq questions de culture générale devant permettre en particulier d'apprécier la maîtrise de la langue française par le candidat, ainsi que ses connaissances, prioritairement dans le domaine sanitaire et social.

Durée 1h30, notée sur 20 points.

Pour être admissible, le candidat doit obtenir à cette épreuve une note au moins égale à 10/20.

Epreuves d'admission

1 - Une épreuve orale consistant en un entretien en langue française avec le jury afin de lui permettre d'apprécier le parcours professionnel du candidat et ses motivations à partir de son dossier d'inscription.

Durée 30 minutes, notée sur 20 points. Une note inférieure à 10/20 est éliminatoire

2 – Une épreuve de mise en situation pratique consiste en l'étude d'un cas clinique, voire une situation simulée en rapport avec l'exercice de la profession de manipulateur d'électroradiologie médicale et dont le sujet est tiré au sort par le candidat.

Cette épreuve doit permettre au jury d'apprécier les connaissances, les capacités de compréhension et d'analyse du candidat à partir d'une situation donnée.

Durée 2 heures, notée sur 20 points. Une note inférieure à 10/20 est éliminatoire.

Pour être admis dans un institut de formation de manipulateur d'électroradiologie médicale, les candidats doivent obtenir un total de points au moins égal à 30 sur 60 aux trois épreuves de sélection.

CLASSEMENT DES CANDIDATS

A l'issue des épreuves d'admission et au vu des notes obtenues il est établi une liste principale et une liste complémentaire. Le nombre de candidats admis est fonction du nombre de places disponibles pour l'année considérée.

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs candidats le rang de classement est déterminé par la note obtenue à l'épreuve écrite puis à celle de mise en situation pratique. Lorsque cette procédure n'a pas permis de départager les candidats, le candidat le plus âgé sera classé avant les autres.

1. Etre titulaire d'un titre ou diplôme étranger de manipulateur d'électroradiologie médicale délivré par un état dont les ressortissants ne peuvent pas bénéficier des dispositions applicables aux ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen, de la Principauté d'Andorre ou de la Confédération suisse.

2. Acquitter un droit d'inscription au concours de **141,00 €** (cent-quarante-et-un Euros)

Ce droit d'inscription est exigible dès l'ouverture du dossier du candidat.

Il n'est pas remboursé que ce soit en tout ou partie aux candidats qui ne passent pas les épreuves et aux candidats non admis quel qu'en soit le motif.

Le CHEQUE BANCAIRE, CHEQUE POSTAL ou le MANDAT INTERNATIONAL doit être libellé à l'ordre du Régisseur d'Avances et de Recettes de l'I.F.C.S. Secteur Est.

Le chèque doit être joint au dossier et daté de l'année 2025.

3. **Fournir un dossier d'inscription au concours COMPLET** entre le 6 janvier et le 14 mars 2025

LE DOSSIER D'INSCRIPTION EST COMPOSE DE :

- La fiche d'inscription (pages 7 et 8 de cette brochure) dûment complétée
- La photocopie du titre de séjour valide pour toute la durée de la formation
- La photocopie du diplôme de manipulateur en électroradiologie médicale ou un titre équivalent (l'original sera fourni lors de l'admission en formation)
- Un relevé détaillé du programme des études suivies, précisant le nombre d'heures de cours par matière et par année de formation, le contenu et le nombre d'heures de chaque stage clinique effectué au cours de la formation dans les différents champs d'exercice de la profession, ainsi que le dossier d'évaluation continu, le tout délivré et attesté par une autorité officielle compétente du pays qui a délivré le diplôme
- Pour les candidats ayant déjà une expérience professionnelle, toute attestation en lien avec l'exercice de la profession de manipulateur d'électroradiologie médicale
- **La traduction en français par un traducteur agréé auprès des tribunaux français de l'ensemble des documents ci-dessus.**
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation

- Une photo d'identité (aux Normes photomaton) datant de moins de trois mois (collée à l'emplacement désigné sur la fiche d'inscription).

- Un chèque ou un mandat international de **141,00€ (cent-quarante et un euros)** libellé à l'ordre du Régisseur d'Avances et de Recettes de l'I.F.C.S. Secteur Est.

- 2 enveloppes à fenêtre format 110 X 220
- 2 timbres tarif en vigueur pour 20 g

Tout dossier incomplet au 14/03/2025 sera refusé.

Convocation aux épreuves

Une fois le dossier complet, chaque candidat reçoit par courrier et par mail une convocation.

Si dans les 5 jours précédant la date du concours vous n'avez pas reçu cette convocation, vous devez contacter le secrétariat de l'Institut.

COMMENT CONSTITUER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS ?

LA FICHE D'INSCRIPTION

Il est capital de suivre scrupuleusement ces indications :

- Evitez toute rature,
- N'utilisez que des chiffres pour inscrire votre date de naissance.

L'adresse : il s'agit de fournir l'adresse en France où vous pourrez prendre possession de votre courrier à tout moment, **y compris pendant les vacances**. Nous ne pourrons pas prendre en compte les changements d'adresses en cours d'année.

CONDITIONS D'INSCRIPTION A L'INSTITUT

L'admission définitive est subordonnée à la production au plus tard pour le jour de la rentrée, d'un dossier qui est fourni par l'Institut aux candidats reçus.

A titre indicatif, les candidats doivent être à jour des vaccinations suivantes :

- ANTIDIPHTERIQUE (date du dernier rappel à donner à l'Institut)
- ANTITETANIQUE (date du dernier rappel à donner à l'Institut)
- ANTIPOLIOMYELITIQUE (date du dernier rappel à donner à l'Institut)
- B.C.G
- ROUGEOLE, OREILLONS, RUBEOLE : vivement conseillées pour les étudiant(e)s non immunisé(e)s.
- COQUELUCHE, Rappel conseillé vers l'âge de 21 ans
- Covid-19 : cycle vaccinal complet
- **HEPATITE B : Attention au délai nécessaire, (à voir avec le médecin traitant), entre la fin de la vaccination et la recherche des anticorps révélateurs de l'immunisation qui conditionne la possibilité de faire les stages prévus dans la formation.**

VALIDITE DU CONCOURS

Les résultats du concours ne sont valables que pour la rentrée au titre de laquelle il a été organisé et pour l'Institut de Lyon et Grenoble.

Aucun transfert sur un autre Institut ne sera accepté.

RENSEIGNEMENTS SUR L'INSTITUT

Le Diplôme d'Etat de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale est régi par l'arrêté du 14 juin 2012 publié au Bulletin Officiel Santé –Protection Sociale-Solidarité n° 2012/6 du 15 juillet 2012.

La formation des Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale est intégrée au processus Licence-Master Doctorat par conventionnement avec l'université Claude Bernard Lyon 1. Cette convention détermine les modalités de participation de l'université. Par ce conventionnement les étudiants acquièrent un grade licence.

La durée de la formation est de trois années, soit six semestres de vingt semaines chacun. La répartition des enseignements est la suivante :

- La formation théorique de 2100 heures sous forme de Cours Magistraux, de Travaux Dirigés et de Travail Personnel Guidé.*
- La formation clinique de 2100 heures*
- En outre, la charge de travail de l'étudiant comporte un temps de travail personnel complémentaire en autonomie évaluée à 900 heures.*

Le référentiel de formation est construit par alternance entre des temps de formation théorique dans les instituts de formation et des temps de formation clinique sur les lieux où sont réalisées des activités de soins.

Le référentiel donne lieu à l'attribution des crédits conformément au système européen de transferts de crédits 'European Credit Transfert System'(ECTS). Le Diplôme d'Etat de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale sanctionne un niveau validé par l'obtention de 180 crédits européens (120 ECTS pour les enseignements en institut et 60 ECTS pour les enseignements cliniques en stage).

Le diplôme d'Etat de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale atteste des compétences professionnelles pour exercer les activités du métier de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale selon les référentiels d'activités et de compétences et l'article R4351-2 du code de la Santé Publique.

Notre institut forme des personnes ayant le statut d'étudiants, il a une vocation professionnelle ce qui entraîne en particulier une obligation de présence lors des travaux dirigés et des stages. La présence à certains enseignements en cours magistral peut être obligatoire en fonction du projet pédagogique de l'institut.

ACCOMPLISSEMENT DES STAGES

La vocation régionale de notre établissement permet l'utilisation de lieux de stages hors du département du Rhône et en particulier dans les hôpitaux publics de la Région Sanitaire pour les étudiants domiciliés à proximité de ces hôpitaux.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

L'Institut fonctionne en externat, les repas de midi peuvent être pris dans les restaurants du personnel (Hôpitaux) lors des stages, ou dans les restaurants universitaires (CROUS).

COÛT DES ETUDES

*En première année, le coût relatif à l'admission dans l'institut est de **128 €**.*

*Les frais d'inscription universitaires annuels sont de **175 €** (remboursés ensuite par la Région pour les boursiers).*

*La participation aux frais de fonctionnement annuels est de **143 €**.*

Les étudiants bénéficiaires d'une Aide Régionale n'en sont pas exonérés.

*La CVEC est d'un montant de **103 €**.*

AFFECTATION A L'INSTITUT

Les résultats de l'épreuve d'admissibilité seront affichés à l'Institut :

Le 22 Avril 2025

Les résultats définitifs des épreuves de sélection seront affichés à l'Institut :

Le 2 Juin 2025

Tous les candidats seront personnellement informés de leurs résultats par courrier et par mail.

Attention !

Si dans les 10 jours suivant l'affichage, le candidat n'a pas donné son accord écrit, il est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée au candidat inscrit au rang utile sur la liste complémentaire.

Les candidats qui ont accepté leur affectation dans l'Institut ont un délai de 1 mois à compter de leur acceptation pour venir s'inscrire à l'Institut et acquitter les droits d'inscription.

Une fois versés, les droits d'inscription restent acquis quel que soit le motif d'un éventuel désistement ultérieur.

Passé ce délai de 1 mois, les candidats sont réputés avoir renoncé au bénéfice des épreuves d'admission.

FICHE D'INSCRIPTION

A L'INSTITUT DE FORMATION E MANIPULATEURS D'ELECTORADIOLOGIE MEDICALE DES HOSPICES CIVILS DE LYON

CONCOURS extra- communautaire 2025

1^{ER} CHOIX IFMEM (Cocher obligatoirement une case) : LYON GRENOBLE

ATTENTION REMPLIR LE RECTO ET LE VERSO DE CETTE FEUILLE

Nom :

Nom marital :

Prénoms :

Nationalité :

Sexe : M ou F

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

N° Sécurité Sociale du candidat :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Adresse complète :

.....

Téléphone :

SITUATION DE FAMILLE : Célibataire Vie maritale Marié(e) Divorcé(e) Veuf(Veuve)

Avez-vous des enfants ? OUI NON

PHOTO
Normes
photomaton
(à coller ici)

Nom	Prénom	Age
.....
.....
.....
.....

TITRE ET SITUATION

DENOMINATION EXACTE DU DIPLOME PROFESSIONNEL DE MANIPULATEUR : _____	
PAYS D'OBTENTION : _____	ANNEE D'OBTENTION : _____
MINISTERE AYANT DELIVRE LE DIPLOME : _____	

ACTIVITE PROFESSIONNELLE DEPUIS L'OBTENTION DU DIPLOME :

Durée et Nature :

Travaillez-vous actuellement ? OUI NON

Etes-vous demandeur d'emploi ? OUI NON

Si OUI date d'inscription à Pôle Emploi : / /

En cas d'admission allez-vous demander un financement ? OUI NON

Si OUI, lequel ? Si plusieurs possibilités les préciser

.....
.....

Etes-vous titulaire d'un diplôme Post BAC ? (BTS, DUT, DEUG, LICENCE, AUTRE...) OUI NON

Si OUI, intitulé:

Pays : Date d'obtention : ... / ... /

(Joindre la photocopie de votre diplôme)

Pensez-vous vous inscrire à d'autres instituts? OUI NON

Si OUI, lesquels ? (dans l'ordre de préférence)

1).....

2).....